

DEMANDE D'INTERNAT

Nous vous informons que les élèves dont le domicile est éloigné du lycée Boisjoly Potier ont la possibilité de faire une demande d'internat.

L'internat est situé au lycée Roland Garros. Les demandes seront examinées individuellement, en tenant compte de la distance entre le domicile de l'élève et le lycée.

Pour faciliter les déplacements, un service de transport en bus est mis en place entre le lycée Roland Garros et le lycée Boisjoly Potier.

Les tarifs applicables sont disponibles dans la fiche de restauration jointe au dossier d'inscription au lycée.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.